

Réf: Dossier 290683

Avis de constitution

SOCIETE « AMANI ET BOURGOIN COMPAGNIE » en abrégé «  
AB.COMPANY »

Siège ABIDJAN ABOBO PK18 LOT 2891 ILOT 316AMZ,  
Lot 2891, Ilot 316

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 26 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMANI ET BOURGOIN  
COMPAGNIE » en abrégé « AB.COMPANY »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Bâtiment et travaux publique,
- Gestion foncier,
- Gestion du patrimoine immobilier,
- Achat et vente de terrain et matériels de construction,
- Divers prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO PK18 LOT 2891 ILOT

316AMZ, Lot 2891, Ilot 316

Dirigeant(s) M N'GUESSAN AMANI ERNEST (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00880 du 29/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11312/GTCA/RC/2024 du 29/02/2024

